

DEMANDE DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR

412436

NOM - PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

FONDATION DE GRAMMONT

205 rue de l'Hôpital

70110 VILLERSEXEL

COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU C^{te} A BEBITER

Code établissement

Code guichet

N° de compte

Clé

Je vous prie de bien vouloir désormais, et sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever en votre faveur sur le compte désigné ci-dessus, les sommes dont je serai redevable au titre des pensions.

Somme que vous m'aurez préalablement notifiées par avis ou relevé adressé directement à domicile.

En cas de non-exécution, j'en serai avisé par vos soins.

Les présentes instructions sont valables jusqu'à annulation de ma part, à vous notifier en temps utile.

A, le

Signature :

Annexe 7 - PO-G-01

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Informatique et Libertés.



AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR

412436

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte.

Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM - PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

FONDATION DE GRAMMONT

205 rue de l'Hôpital

70110 VILLERSEXEL

COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU C^{te} A BEBITER

Code établissement

Code guichet

N° de compte

Clé

Date :

Signature :

Prière de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).